

16 EMPLOI ET ÉCONOMIE

PR3.4.17

324

Projet Oléoduc Énergie Est de
TransCanada – section québécoise

6211-18-018

16.1 Portée de l'évaluation

L'emploi et l'économie ont été identifiés comme une composante valorisée (CV), puisque le projet devrait :

- créer de l'emploi et des revenus de travail grâce à l'embauche directe de travailleurs et au recours à des entrepreneurs pendant les phases de construction et d'exploitation.
- entraîner l'achat de biens et services nécessaires aux phases de construction et d'exploitation, lesquels achats créeront à leur tour des opportunités d'affaires à l'échelle nationale, provinciale et régionale.
- contribuer aux revenus fiscaux des gouvernements fédéral, provincial et municipal pour les collectivités que l'oléoduc traversera.

La portée de l'évaluation est fondée sur :

- les indications du Guide de dépôt de l'Office national de l'énergie (ONÉ), janvier 2014 (ONÉ, 2014), et plus particulièrement sur le tableau A-3, qui présente les exigences relatives aux aspects socio-économiques, incluant l'emploi et l'économie, et celles de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) (LCEE 2012)
- les enjeux et les préoccupations soulevées par les parties prenantes ou le grand public qui concernent le présent projet en particulier ou des projets antérieurs similaires
- l'importance potentielle et la durée probable des effets du projet
- l'expérience de TransCanada Pipelines Ltée avec des projets antérieurs de même nature
- l'information spécifique propre au projet fournie par Énergie Est
- le jugement professionnel des praticiens de l'évaluation

Les limites temporelles de l'évaluation sont les phases de construction et d'exploitation du projet.

Les limites spatiales ont été déterminées en tenant compte du temps et de la configuration des trajets quotidiens des navetteurs. Ainsi, la zone d'étude locale (ZEL) englobe l'ensemble des communautés situées à moins de 50 km des deux côtés de l'emprise (voir la figure 16-1). Aucune zone d'étude régionale (ZER) ne s'applique à la présente évaluation puisque ses limites coïncideraient avec celles de la ZEL. La ZEL comprend :

- la municipalité de Cacouna
- la municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup, incluant la ville de Rivière-du-Loup

Le cas échéant, ou lorsque les données sont limitées, les effets sont présentés à une échelle géographique plus grande (p. ex., provinciale ou nationale).

16.1.1 Exigences réglementaires québécoises

Le Québec n'a aucune exigence réglementaire spécifique relative à l'emploi et à l'économie en lien avec le projet.

16.2 Sommaire des conditions de base

16.2.1 Approche et méthodes

Plusieurs sources d'information ont été consultées, notamment :

- les sources gouvernementales, incluant le Recensement de la population de 2011 et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada, les données du ministère de la Santé et des Services sociaux de même que les données sur la santé de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) le modèle des entrées-sorties interprovinciales de Statistique Canada (2010)¹
- des sources sectorielles, incluant les exigences réglementaires associées à d'autres projets d'oléoduc projet des sources médiatiques
- des entrevues avec des répondants clés
- des consultations effectuées par Oléoduc Énergie Est Ltée (Énergie Est) auprès de communautés potentiellement affectées par le projet au Québec

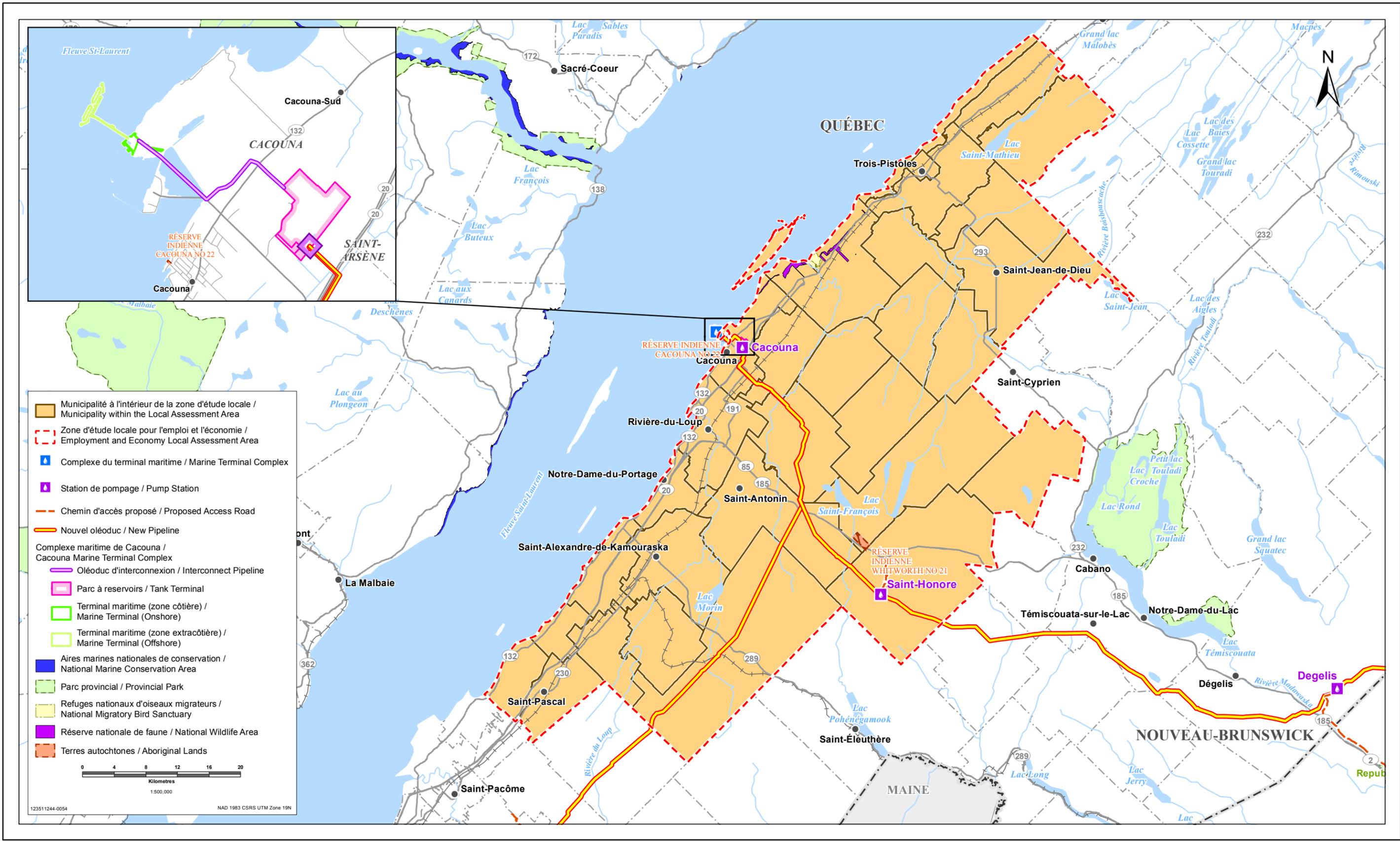
16.2.2 Aperçu des conditions de référence

16.2.2.1 Population

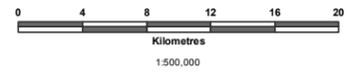
La ZEL comptait approximativement 51 130 habitants en 2011 (un peu plus de 1 % de la population du Québec), distribués au sein des communautés des MRC suivantes : Rivière-du-Loup, Les Basques (17 %), Kamouraska (15 %) et Témiscouata (2 %) (Statistique Canada 2012, 2013). Les principales agglomérations et centres de services de la MRC de Rivière-du-Loup comprennent les municipalités de Rivière-du-Loup (19 445), Saint-Antonin (3 780), Saint-Pascal (3 490), Trois-Pistoles (3 455) et Saint-Alexandre-de-Kamouraska (2 050) (Statistique Canada, 2013).

À l'extérieur de la ZEL, le centre métropolitain le plus proche est la ville de Québec (746 685 personnes) (Statistique Canada, 2013), située à presque 220 km au sud-ouest du projet.

¹ Le modèle d'entrée-sortie interprovincial construit et entretenu par la Division des Comptes des industries de Statistique Canada est conçu pour évaluer l'effet économique d'une activité donnée sur les économies provinciales et territoriales au Canada. Le modèle prend en compte plus de 700 produits, 300 industries, 700 catégories de demande finale et génère des résultats qui reflètent le commerce interprovincial et international. Les informations spécifiques du projet d'Énergie Est ont été entrées dans le modèle afin d'estimer l'effet du projet sur l'emploi, le revenu, l'approvisionnement et les recettes fiscales. Des simulations distinctes ont été effectuées pour les phases de construction et d'exploitation du projet.



- Municipalité à l'intérieur de la zone d'étude locale / Municipality within the Local Assessment Area
- Zone d'étude locale pour l'emploi et l'économie / Employment and Economy Local Assessment Area
- Complexe du terminal maritime / Marine Terminal Complex
- Station de pompage / Pump Station
- Chemin d'accès proposé / Proposed Access Road
- Nouvel oléoduc / New Pipeline
- Complexe maritime de Cacouna / Cacouna Marine Terminal Complex
- Oléoduc d'interconnexion / Interconnect Pipeline
- Parc à réservoirs / Tank Terminal
- Terminal maritime (zone côtière) / Marine Terminal (Onshore)
- Terminal maritime (zone extracôtière) / Marine Terminal (Offshore)
- Aires marines nationales de conservation / National Marine Conservation Area
- Parc provincial / Provincial Park
- Refuges nationaux d'oiseaux migrateurs / National Migratory Bird Sanctuary
- Réserve nationale de faune / National Wildlife Area
- Terres autochtones / Aboriginal Lands



PROJET D'OLÉODUC ÉNERGIE EST / ENERGY EAST PIPELINE PROJECT

Zone d'étude pour l'emploi et l'économie / Assessment Area for Employment and Economy

Sources : Les données spécifiques à ce projet sont fournies par TransCanada Pipelines Limited. Les données de base sont fournies par les gouvernements du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick. / Sources: Project data provided by TransCanada Pipelines Limited. Base data provided by the Governments of Canada, Quebec, and New Brunswick.

Avis de non-responsabilité : Cette carte sert à titre d'illustration pour appuyer ce projet Stantec. Les questions peuvent être adressées à l'agence émettrice. / Disclaimer: This map is for illustrative purposes to support this Stantec project; questions can be directed to the issuing agency.

PRÉPARÉ PAR / PREPARED BY
 Stantec

PRÉPARÉ POUR / PREPARED FOR
 TransCanada

FIGURE N° / NO
16-1

Dernière modification / Last Modified: 02/28/2014 par / by: tquachin

Entre 2006 et 2011², la population de la ZEL a augmenté de 2,1 % (Statistique Canada, 2012, 2013), tandis que la population provinciale a crû de 4,7 % (Statistique Canada, 2012). Bien que la population de la ZEL ait connu une croissance modérée, la population de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et des MRC de Kamouraska et de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a diminué respectivement de 19,4 %, de 16,3 % et de 13,2 % (Statistique Canada, 2012, 2013). La diminution de la population dans ces secteurs reflète la tendance générale à l'exode rural alors que les populations migrent vers les centres urbains afin d'y poursuivre des études supérieures et profiter d'opportunités d'emploi.

Population autochtone

Dans la ZEL, environ 335 personnes se sont déclarées autochtones³ lors de la dernière ENM (Enquête nationale auprès des ménages), effectuée en 2011 (Statistique Canada, 2013b). Les deux réserves autochtones dans la ZEL, les réserves des Premières Nations de Cacouna et de Whitworth, sont toutes les deux associées à la Première Nation Malécite de Viger. Ces réserves sont inhabitées. En décembre 2013, la population totale inscrite des Malécites de Viger était de 1 122 personnes dont la totalité vivait hors de la réserve (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada-AADNC, 2013). Énergie Est a entrepris un programme de consultation avec les membres de la Première Nation Malécite de Viger et d'autres peuples autochtones dont les territoires traditionnels chevauchent la ZEL.

16.2.2.2 Économie et population active

La population active de la ZEL totalise presque 22 515 personnes (Statistique Canada, 2013), avec un taux de participation au marché du travail de 61 %, soit un taux légèrement plus faible que la moyenne provinciale de 64,6 % (Statistique Canada, 2012). Le taux de chômage dans la ZEL (voir le tableau 16-1) s'établit à 6,5 % et est un peu plus bas que le taux provincial de 7,2 % (Statistique Canada, 2012). Il est à noter que le Conseil sectoriel de la construction du Canada (CSC, 2014) prévoit des pénuries de main d'œuvre de la construction au cours des 10 prochaines années au Québec, plus spécialement dans les métiers de la construction industrielle et du génie civil, notamment :

- chaudronniers
- briqueteurs-maçons
- charpentiers
- estimateurs de la construction
- directeurs de travaux
- opérateurs de grues
- électriciens
- opérateurs et mécaniciens de machinerie lourde

² Les statistiques de 2001 n'étaient pas disponibles pour la majorité des collectivités au sein de la ZEL.

³ Sont inclus dans la population autochtone, les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et/ou les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des traités en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada, et/ou les personnes ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

- ferblantiers-tôliers
- soudeurs

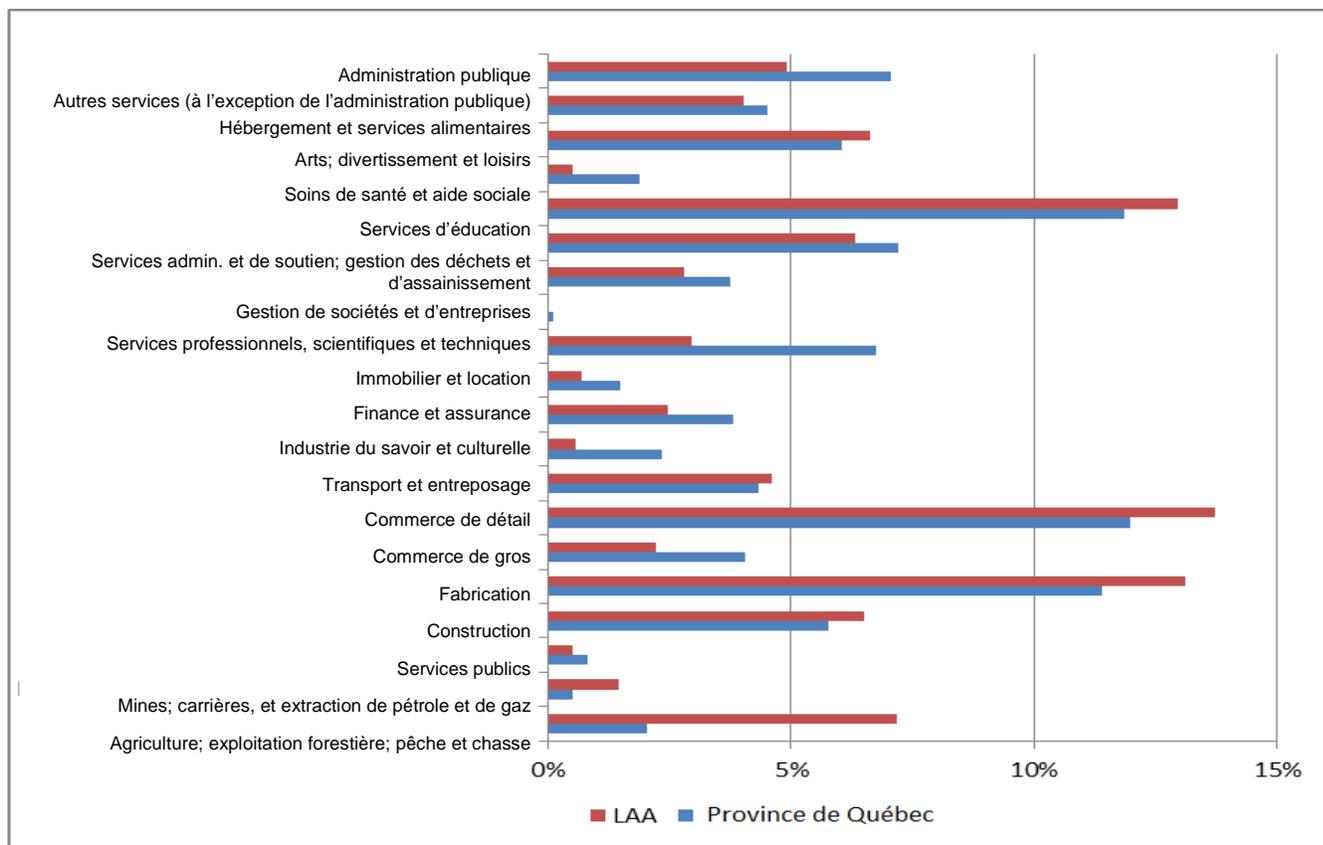
Tableau 16-1 Population de la zone d'étude locale

Collectivité	Population		
	2006	2011	
	Total	Total	Variation de population (%)
Total pour le Québec	7 546 131	7 903 000	4,7
Région administrative du Bas-Saint-Laurent	200 653	199 975	-0,3
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	33 305	34 375	3,2
Cacouna	1 853	1 940	4,7
L'Isle-Verte	1 464	1 465	0,1
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ²	62	50	-19,4
Notre-Dame-du-Portage	1 262	1 195	-5,3
Rivière-du-Loup	18 586	19 445	4,6
Saint-Antonin	3 780	4 030	6,6
Saint-Arsène	1 151	1 250	8,6
Saint-Épiphanie	874	850	-2,7
Saint-François-Xavier-de-Viger	277	255	-7,9
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 422	1 235	-13,2
Saint-Modeste ²	942	1 130	20,0
Saint-Paul-de-la-Croix	370	365	-1,4
Réserve de la Première Nation de Cacouna	0	0	
Réserve de la Première Nation de Whitworth	0	0	
Municipalité régionale de comté de Les Basques	9 475	9 145	-3,5
Notre-Dame-des-Neiges	1 209	1 130	-6,5
Saint-Clément	521	495	-5,0
Sainte-Françoise	471	480	1,9
Saint-Éloi	338	310	-8,3
Saint-Jean-de-Dieu	1 671	1 610	-3,7
Saint-Mathieu-de-Rioux	672	680	1,2

Tableau 16-1 Population de la zone d'étude locale

Collectivité	Population		
	2006	2011	
	Total	Total	Variation de population (%)
Saint-Simon	437	440	0,7
Trois-Pistoles	3 500	3 455	-1,3
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	21 785	20 570	-5,6
Saint-Pierre-de-Lamy	123	112	-8,9
Saint-Honoré-de-Témiscouata	807	780	-3,3
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	22 084	21 490	-2,7
Kamouraska	705	590	-16,3
Picard ²	0	5	
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	1 880	2 050	9,0
Saint-André-de-Kamouraska	610	680	11,5
Sainte-Hélène	897	910	1,4
Saint-Germain	301	280	-7,0
Saint-Joseph-de-Kamouraska ¹	402	420	4,5
Saint-Pascal	3 504	3 490	-0,4
Total pour la ZEL	50 091	51 130	2,1
SOURCES :			
Statistique Canada, 2012 et 2013			
¹ MRC de Kamouraska. Aucune date. <i>Liste des municipalités</i> . Site consulté le 21 février 2014 au : http://www.mrckamouraska.com/carte.php			

Les statistiques économiques agrégées pour les communautés de la ZEL indiquent que l'économie de la ZEL repose principalement sur le commerce de détail (13 %), l'industrie manufacturière (13 %) ainsi que les soins de santé et l'aide sociale (13 %) (Statistique Canada, 2013) (voir la figure 16-2). Ces résultats sont comparables aux données provinciales (Statistique Canada, 2012). On constate toutefois une dépendance beaucoup plus importante envers le secteur primaire (agriculture, foresterie, pêche, exploitation minière, exploitation de carrières, etc.) dans la ZEL comparativement à l'ensemble de la province de Québec. Inversement, un nombre beaucoup plus grand de personnes travaillent dans le secteur des services professionnels, techniques et scientifiques dans l'ensemble de la province que dans la ZEL.



SOURCE : Statistique Canada, 2013

Figure 16-2 Proportion de la population active par type d'industrie, 2011

L'économie régionale est liée à l'économie provinciale. Au cours des dernières années, l'économie du Québec, en termes de PIB, a crû à un taux annuel moyen de 1,4 %, passant de 335 milliards de dollars en 2007 à 358 milliards de dollars en 2012, et ce malgré un repli temporaire en 2009. Cette croissance a été soutenue en partie par l'investissement de capitaux publics et privés qui a progressé à un taux annuel moyen combiné de 4 % passant de 57 milliards de dollars en 2007 à près de 70 milliards de dollars en 2012. Les investissements publics décrits au tableau 16-2 sont en grande partie liés à la situation budgétaire du gouvernement provincial dont les dépenses au cours de l'exercice 2011-2012 ont excédé les revenus de 91,3 milliards de dollars.⁴ Le déficit provincial devrait se poursuivre pendant encore deux autres années fiscales.

⁴ Revenu Québec. Disponible à www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/statistiques/revenu-quebec-en-un-coup-d-oeil.aspx

Tableau 16-2 Indicateurs économiques, Québec 2007 à 2012

Indicateur	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	(en millions de dollars)					
Produit intérieur brut (PIB)	334 600	340 900	338 800	346 700	352 800	357 900
Investissements privés	43 000	43 200	39 700	44 000	45 200	49 300
Investissements publics	14 000	16 900	19 100	19 100	19 200	19 900
NOTES :						
Les montants du PIB sont exprimés de 2012; Valeurs arrondies à la centaine de millions de dollars près						
SOURCE : Statistique Canada, Tableaux du CANSIM 384-0038, 384-0039, 032-0002						

16.2.2.3 Éducation et revenu

La proportion de la population de la ZEL ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (24%) dépasse légèrement la moyenne provinciale (22%). Dans la ZEL, 23 % des personnes âgées de 15 ans et plus sont titulaires d'un certificat de compétence professionnelle comparativement à 16 % dans la province (Statistique Canada, 2013). Toutefois, la proportion des habitants de la ZEL qui sont titulaires d'un diplôme ou d'un certificat universitaire (11 %) est inférieure à la moyenne provinciale (18 %; voir le tableau 16-3) (Statistique Canada, 2012).

Tableau 16-3 Niveau de scolarité

Niveau d'éducation le plus élevé	Zone d'étude locale	Total pour la province
	% de la population totale de plus de 15 ans	
Aucun diplôme	27	22
Diplôme d'études secondaires	24	22
Certificat d'apprentissage ou d'une école de métier	23	16
Diplôme d'études collégiales	17	17
Diplôme ou certificat d'études universitaires	11	18
SOURCE : Statistique Canada (2006, 2011)		

Le revenu médian des ménages dans la ZEL est de 39 116 \$ (Statistique Canada, 2013), ce qui est inférieur au revenu médian provincial de 51 842 \$ (Statistique Canada 2012). Le revenu médian reflète la répartition de la main-d'œuvre parmi les industries (voir la figure 16-2). Comme pour la tendance provinciale, une proportion élevée de la main-d'œuvre travaille dans les secteurs faiblement rémunérés tels que le commerce de détail et la fabrication (Statistique Canada, 2013). Malgré des similitudes dans la répartition de la main-d'œuvre par occupation entre la ZEL et la province, le revenu médian est plus élevé à l'échelle de la province, probablement en raison des salaires plus élevés en régions métropolitaines.

Bien que le revenu médian des ménages dans la ZEL soit inférieur à celui de la province (Statistique Canada, 2013), on note une plus faible proportion des ménages à faible revenu dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (11,2%) qu'au niveau provincial (16,5%) (Statistique Canada, 2012).

16.3 Effets potentiels du projet

16.3.1 Effets du projet

Pour une liste des effets potentiels sur l'emploi et l'économie, voir le tableau 16-4. Les effets potentiels ont été identifiés en se basant sur l'opinion professionnelle, l'expérience passée et les consultations publiques et réglementaires avec les diverses parties prenantes.

Tableau 16-4 Effets potentiels du projet sur l'emploi et l'économie – Complexe maritime d'Énergie Est à Cacouna

Activités du projet et travaux	Changement en manière d'emploi	Changement au niveau des revenus	Changement au niveau des recettes publiques
Construction			
Pipeline d'interconnexion ¹	✓	✓	✓
Réservoirs, installations côtières et infrastructure connexe (y compris les chemins d'accès permanents), exclusion faite du pipeline d'interconnexion	✓	✓	✓
Infrastructure sous-marine	✓	✓	✓
Exploitation			
Exploitation et entretien du pipeline d'interconnexion	✓	✓	✓
Exploitation et entretien des réservoirs, des installations terrestres et de l'infrastructure, exclusion faite du pipeline d'interconnexion	✓	✓	✓
Chargement des pétroliers amarrés	✓	✓	✓
NOTES :			
✓ indique que l'activité pourrait vraisemblablement avoir un effet socio-économique.			
S.O. indique que l'activité ne s'applique pas à cette situation.			
¹ La construction comprend le développement et l'utilisation d'installations auxiliaires temporaires (c.-à-d., sites de stockage, zones d'entreposage, parcs d'emmagasinage, camps).			
² Pour connaître les effets du démantèlement et de la cessation d'exploitation, lire la Section 8 du Volume 1.			

Les effets potentiels du projet sur l'emploi et l'économie ont été évalués en tenant compte des éléments suivants :

- Les directives du Guide de dépôt de l'ONÉ (en particulier le tableau A-3) et de la LCEE 2012
- Les questions et préoccupations soulevées par les parties prenantes ou le grand public à propos du présent projet ou d'anciens projets analogues
- L'intensité et la durée possibles des effets du Projet
- l'expérience de TransCanada avec des projets antérieurs similaires, y compris les mesures d'atténuation mises en place
- l'opinion professionnelle des membres de l'équipe en charge de l'étude

Les activités liées au projet pourraient avoir un effet sur l'emploi et l'économie de diverses manières. Elles pourraient, par exemple :

- créer des possibilités d'emploi à l'échelle nationale, provinciale et régionale
- accroître les recettes des municipalités et des gouvernements provincial et fédéral grâce aux impôts fonciers, aux impôts sur le revenu des sociétés et aux impôts sur les revenus d'emploi qui découleront des activités du projet
- créer des occasions d'affaires à l'échelle nationale, provinciale et régionale grâce à :
 - des honoraires et des salaires qui seront versés aux employés directs et qui, à leur tour, stimuleront l'achat de biens et de services
 - l'appel à des services d'ingénieurs, de spécialistes de l'environnement et de divers autres professionnels
 - l'achat de matériaux, modules et équipements de base
 - des possibilités d'affaires et de contrats qui se présenteront aux commerces et communautés autochtones établis à proximité de la zone du projet

Il est possible que les besoins en biens et services pour le projet créent une pression à la hausse sur le niveau des prix dans certaines régions si la demande de certains biens et services devient supérieure à l'offre disponible. L'ampleur de cet effet dépendra des pratiques d'approvisionnement d'Énergie Est, de la durée du projet et de l'importance des dépenses reliées au projet par rapport à la capacité des marchés locaux, et de la vitesse de réaction de ces marchés.

La demande en main-d'œuvre qu'exigera le projet pourrait également excéder les réserves en main-d'œuvre disponibles dans certaines régions, ce qui nécessitera l'embauche de travailleurs mobiles extérieurs à la région. La présence de travailleurs mobiles dans la région peut dépasser la capacité du marché local de l'hébergement temporaire et faire grimper les coûts de l'hébergement de courte durée.

Le projet pourrait également, à court ou à plus long terme, rendre certaines parties du territoire inutilisables à d'autres usages économiques, comme l'agriculture.

16.3.2 Sommaire

Le tableau 16-5 donne un résumé des effets potentiels et des paramètres mesurables de la composante valorisée (CV) économie et emploi. Aucun indicateur principal n'a été identifié pour cette CV.

Tableau 16-5 Effets potentiels et paramètres mesurables liés à l'emploi et l'économie

Effet potentiel du projet	Justification pour l'inclusion de l'effet potentiel du projet dans l'évaluation	Paramètres mesurables de l'effet	Raison du choix du paramètre mesurable
Changement au niveau de l'emploi	Le projet créera des possibilités d'emploi à l'échelle nationale, provinciale et régionale. Il s'agit aussi bien de la création d'emplois que du déplacement potentiel de travailleurs actuels.	Emploi (création d'emplois directs, indirects et induits)	Les effets de l'emploi sont mesurés en fonction des occasions d'emplois directs, indirects et induits créées par le projet.
Changement au niveau des revenus	Les dépenses liées au projet créeront des possibilités d'affaires à l'échelle nationale, provinciale et régionale. Les changements dans les revenus sont également évalués dans le contexte de changements potentiels des prix.	Achats de biens et de services pour le projet, PIB, revenu	L'achat de biens et de services est la première manifestation des retombées économiques du projet.
Changement au niveau des recettes publiques	Le projet accroîtra les recettes perçues par les municipalités et les gouvernements provincial et fédéral.	Recettes gouvernementales (estimations fiscales)	La hausse des recettes publiques est la première manifestation des retombées fiscales du projet.

16.4 Mesures d'atténuation et autres mesures

Il est recommandé d'adopter des mesures d'atténuation et autres mesures de gestion présentées au tableau 16-6 afin de réduire les effets susceptibles de se produire pendant les phases de construction et exploitation du projet. Ces mesures s'appliquent aux trois effets potentiels présentés au tableau 16-5.

Tableau 16-6 Mesures d'atténuation et autres mesures recommandées pour l'emploi et l'économie

Secteur(s) d'intérêt	Mesures d'atténuation et de gestion liées au projet	Résultats attendus
Emploi et revenu	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les conventions collectives pour les travaux de construction, respecter les lois provinciales du travail et établir les pratiques liées à la formation et à l'offre de main-d'œuvre. • Mettre sur pied des programmes de formation qui permettront de combler les besoins en main-d'œuvre qualifiée exigée par le projet avec le concours des organismes responsables de la province, des entrepreneurs, des syndicats, des établissements d'enseignement, des collectivités autochtones et d'autres éventuelles parties prenantes. • Privilégier en premier lieu l'embauche de travailleurs de la construction venant de la région en tenant compte de la disponibilité, du coût et de la qualité de la main-d'œuvre; faire appel ensuite, par ordre d'énumération, à des travailleurs de la province, à des travailleurs du reste du Canada, à des travailleurs d'Amérique du Nord et à des travailleurs de pays d'outre-mer. • Au besoin, faire appel à des travailleurs mobiles en plus de la main-d'œuvre locale pour éviter de déplacer les travailleurs employés par la société à l'intérieur de la ZEL. • Offrir pendant la phase de construction des logements aux employés à l'intérieur de campements de travailleurs afin d'éviter de mettre de la pression sur les marchés locaux du logement et de l'hébergement temporaire. • Élaborer des programmes d'emploi et d'approvisionnement qui encouragent activement les opportunités d'affaires locales pour les travailleurs et les entreprises autochtones (ex : une stratégie de participation autochtone), en tenant compte de la compétitivité et de la capacité des fournisseurs locaux. Avant le début des travaux, il faut communiquer avec les collectivités avoisinantes, y compris les collectivités autochtones, pour bien connaître les ressources disponibles. • Encourager davantage la participation des travailleurs et des entreprises autochtones au projet en respectant le programme d'octroi de contrats et d'emploi pour les Autochtones. Les étapes et les objectifs clés de ce programme sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • rencontrer les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis à proximité du projet afin de faire connaître les programmes et les pratiques de TransCanada en matière d'octroi de contrats et d'emploi • recueillir de l'information sur les entrepreneurs autochtones, ou sur leurs partenaires en coentreprises, capables de fournir les biens et services nécessaires pour le projet • créer une base de données sur les entrepreneurs autochtones, en collaboration avec les collectivités et les organisations des Premières Nations et des Métis, que les principaux entrepreneurs du projet et les autres partenaires de l'industrie pourront utiliser • faire participer les associations industrielles, les bureaux de formation et d'emploi ainsi que les agences de ressources humaines afin d'évaluer les qualifications et la disponibilité de la main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les effets positifs du projet (p. ex., emploi et occasions d'affaires) pour les entreprises et les travailleurs locaux et autochtones. • Réduire les effets potentiellement nuisibles du projet, y compris le déplacement de personnes qui travaillent déjà, la perturbation de l'activité économique actuelle et la congestion des marchés locaux du logement et de l'hébergement temporaire.

Tableau 16-6 Mesures d'atténuation et autres mesures recommandées pour l'emploi et l'économie

Secteur(s) d'intérêt	Mesures d'atténuation et de gestion liées au projet	Résultats attendus
Emploi et revenu (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • fournir aux éventuels entrepreneurs principaux une liste des entrepreneurs affiliés aux collectivités et aux organisations locales des Premières Nations et des Métis pour qu'ils soient admissibles à travailler pour le projet • organiser des rencontres avec les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis et les éventuels principaux entrepreneurs, et repérer les personnes-ressources dans ces communautés et ces organisations pour évaluer les possibilités d'emploi et d'octroi de contrats • insérer des clauses de participation économiques des Autochtones dans les principaux contrats d'Énergie Est • encourager tous les principaux entrepreneurs à maximiser la participation des Autochtones locaux, et les aider à le faire en offrant des opportunités d'emploi direct ou de sous-traitance avant et pendant la phase de construction du projet • exiger des entrepreneurs principaux de soumettre un plan de participation des Autochtones • inclure la participation des Autochtones comme critère pour l'évaluation et l'attribution des principaux contrats • indiquer aux collectivités et aux organisations des Premières Nations et des Métis quels entrepreneurs principaux ont été sélectionnés • offrir aux entrepreneurs qui n'ont pas été sélectionnés de les rencontrer pour les aider à comprendre la décision • fournir une personne-ressource pour assurer la liaison entre les collectivités et les organisations des Premières Nations et des Métis et les entrepreneurs principaux afin de favoriser une communication efficace • assurer l'orientation et le soutien des entrepreneurs principaux, des collectivités et des organisations des Premières Nations et des Métis pendant toute la phase de construction du projet • Procéder au suivi systématique des investissements et de l'emploi sur le projet ; • rencontrer les collectivités et les organisations des Premières Nations et des Métis (sur demande ou selon les exigences du contrat) pour évaluer leur participation • Tenir une rencontre après la construction avec les collectivités et les organisations des Premières Nations et des Métis pour faire le point sur les réussites du projet et les défis qu'il présentait • Si l'activité économique est touchée par la perte de terrains pendant la construction et l'exploitation, Énergie Est communiquera avec les parties touchées et les indemnisera conformément aux normes et aux lignes de conduite en usage dans l'industrie. La perte de revenu et d'autres avantages financiers sera considérée. 	

Énergie Est reconnaît l'importance d'encourager et de permettre la participation des collectivités dans son projet. En collaborant avec les collectivités et les organisations locales des Premières Nations et des Métis, Énergie Est a travaillé, et continuera de le faire, dans les collectivités pour repérer les opportunités de développement des capacités. Énergie Est continuera de collaborer avec les groupes autochtones locaux pour développer leur capacité de s'améliorer et pour faire progresser leurs connaissances et leurs aptitudes dans le contexte social, culturel et environnemental.

Afin d'encourager et de permettre la participation des collectivités au projet, Énergie Est a collaboré avec les collectivités et les organisations locales des Premières Nations et des Métis, et continuera de le faire, afin de repérer les besoins de formation liés aux opportunités d'emploi offertes aux phases de pré-construction, construction et d'exploitation du projet. Par la suite, Énergie Est et les entrepreneurs principaux collaboreront avec les communautés ou les organisations pour favoriser le respect des exigences en matière de formation définies dans le cadre de cette collaboration.

16.5 Effets résiduels et détermination de leur importance

16.5.1 Critères de description des effets résiduels

Le tableau 16-7 présente les critères de classification ayant été retenus afin de déterminer l'importance des effets résiduels du projet sur l'emploi et l'économie.

Tableau 16-7 Critères de classification des effets – Emploi et économie

Critère		Définitions	
Type d'effet	La tendance à long terme des effets prévus	Positif	Effet positif par rapport aux conditions de référence
		Négatif	Effet négatif par rapport aux conditions de référence
		Mixte	Effet à la fois positif et négatif par rapport aux conditions de référence
Intensité	La tendance à long terme des effets prévus	Faible	Effet faible par rapport aux conditions de référence
		Modérée	Effet modéré par rapport aux conditions de référence
		Élevée	Effet élevé par rapport aux conditions de référence
Étendue géographique	L'aire géographique dans laquelle l'effet devrait se manifester	Ponctuelle : ZDP	Effet limité à la ZDP (c.-à-d., emprise et empreintes liées à la construction de l'oléoduc, des voies d'accès permanentes et temporaires et des installations connexes)
		Locale :ZEL	Effet limité à la ZEL
		Régionale : ZER	S.O.

Tableau 16-7 Critères de classification des effets – Emploi et économie

Critère		Définitions	
Durée	La période pendant laquelle l'effet se fera sentir	À court terme	Effet d'une durée d'un an ou moins
		À moyen terme	Effet d'une durée de un à cinq ans
		À long terme	Effet qui se manifeste pendant toute la durée d'exploitation du Projet
Fréquence	Le nombre de fois où l'effet pourrait se manifester	Événement unique/ponctuel	Effet (ou événement) qui ne se produit qu'une seule fois
		Événement multiple irrégulier	Effet se produisant de façon sporadique (et intermittente) pendant la période d'évaluation
		Événement multiple régulier	Effet se produisant de façon répétée et régulière pendant la période d'évaluation
		Continu	Effet se produisant de façon continue pendant la période d'évaluation
Réversibilité	La probabilité qu'un paramètre mesurable d'un effet soit réversible.	Réversible	En tenant compte des mesures d'atténuation et de gestion proposées, l'effet de l'activité ne provoquera pas un changement indésirable permanent.
		Irréversible	Malgré les mesures d'atténuation et de gestion proposées, l'effet de l'activité provoquera un changement indésirable permanent.
Contexte écologique et socio-économique	Les caractéristiques générales de la zone où se déroule le projet	Faible degré de perturbation	Région faiblement peuplée comptant relativement peu de centres de services
		Degré de perturbation modéré	Combinaison de zones faiblement peuplées et de centres urbains plus denses
		Degré de perturbation élevé	Région densément peuplée comptant plusieurs centres urbains

16.5.2 Seuils critiques des effets résiduels

Un effet résiduel négatif significatif sur l'emploi et les conditions économiques est un effet qui entraîne une hausse du coût de la vie dans la zone d'étude pendant une période de temps prolongée. Une telle hausse se produit lorsque le niveau général des prix dans une communauté augmente plus que celui des revenus. Les changements dans les salaires et le coût du logement expliquent la plus grande partie des variations du coût de la vie.

16.5.3 Emploi

16.5.3.1 Construction

Sur le Chantier/Site des travaux

À l'échelle nationale, on estime que la construction nécessitera une main-d'œuvre équivalant à 16 430 années-personnes (197 160 mois-personnes) sur le chantier pendant la période de 2016 à 2018. De ce total, on estime qu'environ 1 320 années-personnes (15 820 mois-personnes) de travail sur le chantier seront nécessaires pour la construction du complexe de terminal maritime et du terminal de réservoirs d'Énergie Est, à Cacouna. La construction devrait commencer au début de 2016 et se terminer à la fin de 2018, et elle nécessitera ce qui suit :

- 955 années (11 450 mois-personnes) de main-d'œuvre pour la construction des terminaux de réservoirs
- 365 années (4 370 mois-personnes) de main-d'œuvre pour la construction du terminal maritime

L'effectif sur place devrait s'établir en moyenne à 440 personnes pendant la période de construction pour atteindre un sommet de 750 travailleurs au milieu de 2017 (voir la figure 16-2). L'expérience acquise par TransCanada dans la construction d'oléoducs lui a permis de concevoir une stratégie d'exécution qui repose sur des travailleurs mobiles (c.-à-d., des personnes qui travaillent au-delà d'une distance raisonnable de navettage entre leur domicile et leur lieu de travail). Cette stratégie d'exécution :

- tient compte du fait que les travailleurs spécialisés nécessaires ne sont généralement pas disponibles sur place
- limite le déplacement des travailleurs occupant déjà un emploi dans la ZEL

Les travailleurs mobiles seront hébergés temporairement dans la région, dans des camps, des hôtels ou des motels (voir la Section 17).

À son apogée, la main-d'œuvre travaillant sur le site du projet représentera une hausse temporaire d'environ :

- 1,5 % de la population résidant dans la ZEL
- 3,5 % de la main-d'œuvre résidant dans la ZEL

Les activités de construction ne devraient pas entraîner de changements durables et significatifs de la demande de main-d'œuvre ou de logement dans la ZEL, en raison :

- de la nature temporaire des activités de construction du projet
- du recours à une main-d'œuvre mobile
- du recours à une stratégie d'hébergement dans des campements de travailleurs

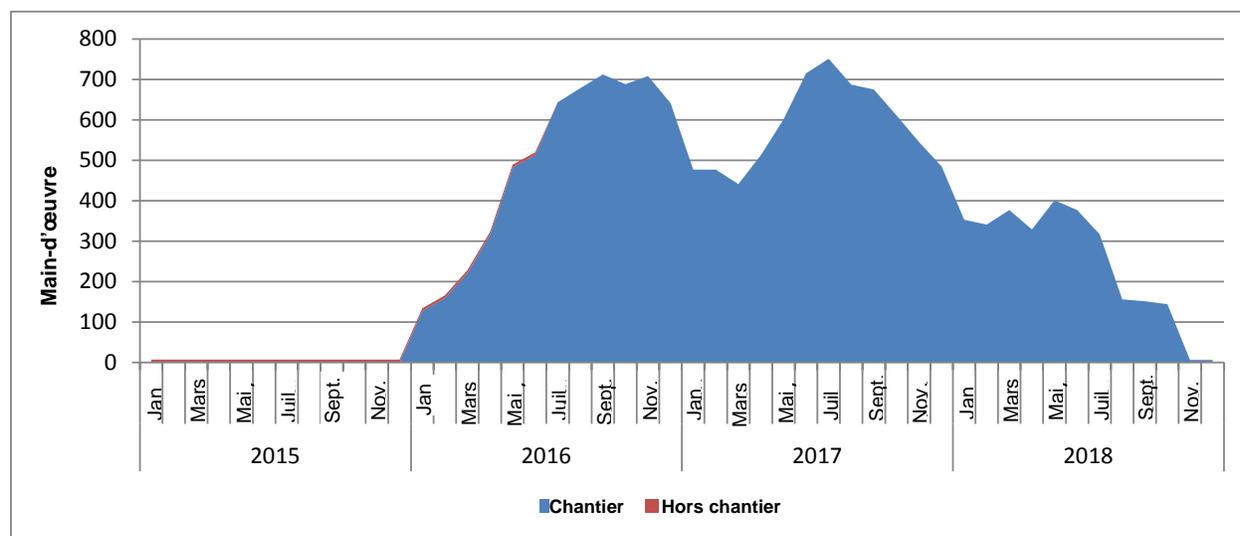


Figure 16-3 Main-d'œuvre

Hors chantier / À l'extérieur du site des travaux

L'emploi hors chantier dans la ZEL devrait être négligeable, compte tenu de la stratégie de réalisation de la construction mise en oeuvre par TransCanada.

EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION PAR TYPE

Le projet fera appel à différents ouvriers de la construction pendant les activités de construction sur le chantier au Québec (Tableau 16-8), comme des opérateurs-ingénieurs (23 % du total de la main-d'œuvre), des tuyauteurs (15 %), des électriciens (12 %) et des charpentiers-menuisiers (11 %). Le projet créera aussi de l'emploi pour des travailleurs semi-qualifiés et non-qualifiés (11 %). La composition de la main d'œuvre requise variera en fonction des activités spécifiques de construction en cours.

Tableau 16-8 Emploi dans le secteur de la construction par type

Métier	% de la main-d'œuvre
Charpentiers-Menuisiers	11
Électriciens	12
Travailleurs semi-qualifiés et non-qualifiés	11
Camionneurs	3
Opérateurs-ingénieurs	22
Tuyauteurs	15
Peintres	5
Ferronniers	5
Mécaniciens de chantier	1
Chaudronniers	14

16.5.3.2 Exploitation

Lorsqu'il sera entièrement opérationnel, le projet devrait employer l'équivalent d'environ 50 années-personnes en main-d'œuvre, provenant autant d'employés que d'entrepreneurs, en lien avec l'entretien et l'exploitation du terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna. Les postes occupés par des employés seront situés dans la ZEL et feront l'objet d'un recrutement local dans la mesure du possible. Les postes occupés par des entrepreneurs pourraient être comblés par des travailleurs mobiles extérieurs à la région. Ces entrepreneurs pourraient entrer et sortir de la ZEL au besoin. L'augmentation de la main-d'œuvre sur place liée à l'exploitation du projet représente environ :

- moins de 1% de la population résidant dans la ZEL
- moins de 1 % de la main-d'œuvre résidant dans la ZEL

EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EXPLOITATION PAR TYPE

L'effectif de l'exploitation sera composé de mécaniciens de chantier, de techniciens en instrumentation, d'électriciens et de techniciens d'installation. Le personnel occupant ces postes sera basé principalement dans la ZEL, et les travailleurs se déplaceront périodiquement sur le parcours de l'oléoduc pour en vérifier l'intégrité, en assurer l'entretien, vérifier les stations de pompage, les terminaux maritimes et les installations connexes. Il pourra être nécessaire de faire appel à d'autres entrepreneurs sur place périodiquement pour exécuter certaines activités liées à l'exploitation.

16.5.3.3 Emploi total

L'activité économique liée au projet générera des emplois à travers la demande de biens et services des différents fournisseurs du projet (effets indirects) de même que via l'augmentation de la demande (c'est-à-dire les dépenses) en biens et services des travailleurs du projet (effets induits). L'estimation de l'ampleur de ces effets indirects et induits de l'emploi a été obtenue d'après le modèle des entrées-sorties interprovinciales de Statistique Canada. On estime que :

- pendant la phase de construction, le total des effets directs, indirects et induits du projet sur l'emploi au Québec est évalué à 30 675 années-personnes (368 100 mois-personnes)⁵
- pendant la phase d'exploitation, le total des effets directs, indirects et induits du projet sur l'emploi au Québec est évalué à 475 années-personnes (5 700 mois-personnes) annuellement⁶

16.5.3.4 Sommaire

Compte tenu des mesures d'atténuation et de gestion recommandées, les effets résiduels sur l'emploi décrits précédemment ne devraient pas provoquer de changements de la situation du marché du travail pouvant nuire de manière importante au coût de la vie dans la ZEL. La fiabilité des prévisions est élevée compte tenu de la nature temporaire de la phase de construction du projet, de la taille relative de la main d'œuvre participant au projet, du recours à des travailleurs mobiles, du plan d'approvisionnement prévu

⁵ La mesure dans laquelle ces emplois contribueront à l'économie sera fonction du marché de l'emploi et des autres conditions économiques du moment.

⁶ Idem

par Énergie Est, du recours à une stratégie d'hébergement prévoyant la construction de campements et des politiques d'embauche d'Énergie Est.

16.5.4 Revenu

16.5.4.1 Construction

Les dépenses en immobilisations initiales totales liées au projet sont estimées à 11,3 milliards de dollars au cours de la période de construction (valeur actualisée nette de 11,008 milliards de dollars). Environ 5 % (582 millions de dollars) sont liés à la construction du terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna. Les dépenses en immobilisations pour la construction englobent les salaires et paiements versés aux travailleurs de la construction, les honoraires versés pour les services professionnels d'ingénierie et de l'environnement ainsi que l'achat direct de biens et services, incluant l'équipement, les modules et les éléments structurels. Les dépenses en immobilisations tels que l'ingénierie et l'achat d'équipement requérant des délais d'approvisionnement importants seront probablement effectuées avant la période de construction.

À l'échelle nationale, les biens et services nécessaires pour la construction du projet, y compris du complexe de terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna, seront achetés partout à travers le pays et, dans certains cas, à l'étranger. Les activités de construction au Québec nécessiteront la participation de fournisseurs de l'extérieur de la province et, inversement, les fournisseurs du Québec participeront au projet dans d'autres régions du Canada. L'information sur les approvisionnements fournie dans le présent document tient compte des échanges interprovinciaux que le projet engendrera. Les dépenses de construction estimatives par région sont fondées sur les renseignements fournis par TransCanada et par le modèle interprovincial des entrées-sorties de Statistique Canada, et sont présentées dans le tableau 16-9 (Statistique Canada, 2010). Le tableau indique qu'environ 26 % des dépenses totales seront effectuées au Québec. Une tranche additionnelle de 58 % des dépenses sera effectuée dans le reste du Canada, tandis que les autres dépenses seront affectées à des fournisseurs étrangers. Les dépenses afférentes aux fournisseurs étrangers ont principalement trait à l'achat de vannes et de certains articles spécialisés comme des buses et des trous d'homme.

En plus des dépenses en immobilisations directes effectuées dans la ZEL, il est prévu que les travailleurs mobiles de la construction contribuent à une augmentation temporaire de l'activité économique locale à travers leurs dépenses de biens de consommation courants. À la lumière du nombre prévu de travailleurs mobiles, de la durée de leur séjour dans la région et des niveaux prévus de dépenses, on s'attend à ce que l'effectif mobile dépense environ 5,6 millions de dollars dans la ZEL pendant la construction. Ces dépenses seront vraisemblablement effectuées dans les collectivités de la ZEL, particulièrement Cacouna et Rivière-du-Loup, qui constituent les centres urbains les plus proches et les plus importants de la ZEL. Les dépenses liées à la construction ne devraient pas entraîner des changements notables et prolongés des prix, ni faire augmenter le coût de vie dans la ZEL par la suite, étant donné :

- la nature temporaire de la phase de construction du projet
- l'approvisionnement en main-d'œuvre, en matériaux et en équipement partout au Canada et, dans certains cas, à l'étranger

Tableau 16-9 Dépenses en phase de construction par région

Dépenses	Québec (province)	Canada	Étranger	Total
	(en milliards de dollars)			
Main-d'œuvre	1,0	1,8		2,8
Matériaux et équipement	1,9	4,6	1,7	8,2
Total	2,9	6,4	1,7	11,0
Total (%)	26	58	16	100
NOTES :				
Les dépenses tiennent compte des achats interprovinciaux liés à la construction de l'ensemble du projet.				
Les totaux peuvent ne pas arriver à 100 % en raison de l'arrondissement des chiffres.				
SOURCE : TransCanada, Modèle des entrées-sorties 2010 de Statistique Canada.				

16.5.4.2 Dépenses d'exploitation par région

On estime à 665,7 millions de dollars les dépenses d'exploitation annuelles moyennes liées au projet. Environ 34 millions de dollars de ces dépenses sont liées à l'exploitation du terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna, au Québec. Ces dépenses comprennent les salaires des employés et les honoraires des entrepreneurs situés au Québec de même que les frais d'électricité, des matériaux et de l'équipement nécessaires pour maintenir la capacité du site.

Les biens et services nécessaires à l'exploitation du projet à l'échelle du pays, y compris au Québec, proviendront de différentes régions du pays. La ventilation des dépenses d'exploitation annuelles moyennes par région sont fondées sur l'information fournie par TransCanada et par le modèle interprovincial des entrées-sorties de Statistique Canada. Le tableau 16-10 indique qu'environ 10 % des dépenses d'exploitation seront affectées au Québec, y compris à la ZEL, tandis qu'une tranche additionnelle de 90 % sera affectée au reste du Canada.

Les dépenses d'exploitation ne devraient pas entraîner des changements notables et prolongés des prix, ni faire augmenter le coût de vie dans la ZEL et ce, en raison de la taille réduite des effectifs requis pendant la phase d'exploitation par rapport à l'ensemble de la population de la ZEL, et compte tenu que la majeure partie de l'approvisionnement en matériel et équipements provient de l'extérieur du Québec.

Tableau 16-10 Dépenses en phase d'exploitation par région, Québec

Dépenses	Québec (province)	Canada	Étranger	Total
	(en millions de dollars)			
Main-d'œuvre	18	140	-	158
Matériaux et équipement	48	460	-	508
Total	66	600	-	666
Total (%)	10	90	-	100

SOURCE : TransCanada, Modèle des entrées-sorties 2010 de Statistique Canada.

16.5.4.3 Revenu total

Les dépenses de construction associées au projet constitueront des revenus pour les entrepreneurs, les fournisseurs et les travailleurs. Ces principaux bénéficiaires dépenseront à leur tour une partie de leurs revenus pour des biens et services, contribuant ainsi à faire circuler les dépenses dans toute l'économie.

PHASE DE CONSTRUCTION

Les effets directs, indirects et induits du projet sur le PIB et les revenus des ménages au Québec sont estimés à environ 3,4 milliards et à 2,0 milliards de dollars respectivement (Statistique Canada, 2010). Pendant la phase de construction, le projet devrait faire augmenter le PIB du Québec de moins de 1 % annuellement⁷.

PHASE D'EXPLOITATION

Les effets résiduels annuels moyens (directs, indirects et induits) des revenus d'exploitation du projet sur le PIB et les revenus des ménages au Québec sont estimés respectivement à 90 millions de dollars et à 38 millions de dollars (Statistique Canada, 2010)⁸. Pendant la phase d'exploitation, le projet devrait faire augmenter le PIB du Québec de moins de 1 % annuellement.

16.5.4.4 Sommaire

Compte tenu des mesures d'atténuation et de gestion recommandées, les effets résiduels décrits précédemment ne devraient pas entraîner de changements dans les revenus qui compromettraient et affecteraient de manière significative le coût de la vie dans la ZEL. La fiabilité des prévisions est élevée compte tenu de la nature temporaire de la construction du projet, de la taille des effectifs, du recours à

⁷ La mesure dans laquelle cette activité contribuera à l'économie sera fonction du marché de l'emploi et des autres conditions économiques du moment. Moyenne annuelle au cours de la période de construction sous forme d'un pourcentage du PIB du Québec en 2012.

⁸ La mesure dans laquelle cette activité contribuera à l'économie sera fonction du marché de l'emploi et des autres conditions économiques du moment. Moyenne annuelle au cours de la période d'exploitation sous forme d'un pourcentage du PIB du Québec en 2012.

des travailleurs mobiles, du plan d'approvisionnement prévu par Énergie Est, du recours à une stratégie d'hébergement prévoyant la construction de campements et des politiques d'embauche d'Énergie Est.

16.5.5 Recettes gouvernementales

Le projet haussera le montant des impôts fonciers perçus par plusieurs municipalités ainsi que celui de l'impôt sur le revenu des sociétés versé aux gouvernements provincial et fédéral. De plus, l'activité économique induite associée au projet procurera d'autres recettes gouvernementales liées à l'achat de biens et services et à l'emploi de travailleurs (c.-à-d., TVH, TPS, TVP, droits à l'importation, impôt sur le revenu personnel). Les recettes gouvernementales accroîtront sa capacité à financer des programmes et des initiatives dans la ZEL et ailleurs au pays.

16.5.5.1 Revenus directs

ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Une fois opérationnel, le projet procurera des bénéfices fiscaux aux municipalités de la ZEL en augmentant leur assiette fiscale et en contribuant à leurs recettes au moyen des taxes foncières. Sous réserve d'approbation réglementaire, une fois opérationnel, le terminal maritime et le terminal de réservoirs d'Énergie Est à Cacouna devrait commencer à payer une somme estimative de 6,5 millions de dollars de taxes foncières aux municipalités québécoises en 2019 (en dollars de 2013). Dans l'ensemble, à la lumière des normes de cotisation et des taux d'imposition actuels, le projet devrait verser environ 49 millions de dollars (valeur actualisée nette) en taxes municipales au cours de sa durée de vie opérationnelle de 40 ans.

Ces montants de taxes foncières présentées au paragraphe précédent ont été déterminés sur la base des informations disponibles sur les impôts fonciers actuels dans la municipalité de Cacouna, et sur le type d'installations prévues qui composent le complexe de terminal maritime. La fixation des taux de taxes municipales demeure la prérogative des municipalités. Et de façon générale, les taux d'imposition associés aux différentes catégories de propriété sont établis en fonction de l'écart entre, d'une part, les recettes nécessaires au financement des opérations, les dépenses en immobilisations et les coûts du service de la dette, et, d'autre part, les autres sources de financement telles que les subventions, les frais de services et les droits de licences.

GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL

Une fois opérationnel, le projet payera l'impôt sur le revenu des sociétés au gouvernement provincial du Québec et au gouvernement fédéral du Canada. Sous réserve de l'approbation réglementaire, le projet devrait payer en moyenne annuellement 15 millions de dollars en impôt sur le revenu des sociétés au Québec, et 130 millions de dollars au gouvernement fédéral. Il est difficile d'estimer l'impôt sur le revenu de la société puisque les impôts sont calculés et versés par société, et non pas par projet, et que le niveau et les paiements d'impôts futurs sont variables selon la production de l'oléoduc et la conjoncture économique qui prévaut, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale. En présumant que le taux d'escompte est de 8 % et que le gouvernement provincial du Québec et le gouvernement fédéral du Canada maintiennent en place leur cadre d'imposition du revenu pendant la durée de vie du projet, on

estime que le projet contribuera dans son ensemble à 79 millions de dollars (valeur actualisée nette) en impôts sur le revenu au Québec et 685 millions de dollars (valeur actualisée nette, 2013) en impôts fédéraux sur le revenu au cours de sa durée de vie. Sur une base annuelle, l'impôt sur les revenus des sociétés payé par le projet devrait représenter moins de 1 % des recettes des gouvernements provincial et fédéral⁹.

16.5.5.2 Recettes additionnelles

Pendant la construction, l'activité économique associée au projet devrait représenter des recettes fiscales de 2,4 milliards de dollars pour les gouvernements fédéral et provinciaux partout au pays, dont un montant estimatif de 960 millions de dollars liés aux activités au Québec, notamment :

- 520 millions de dollars en impôts sur le revenu des particuliers
- 440 millions de dollars en impôts indirects (c.-à-d., TPS, TVP, TVH, droits d'importation) (Statistique Canada, 2010)

Une fois le terminal opérationnel, et en sus des impôts directs mentionnés dans la section 16.5.5.1, l'activité économique associée au projet devrait représenter des recettes fiscales moyennes annuelles de 170 millions de dollars pour les gouvernements fédéral et provinciaux partout au pays. On estime qu'un montant de 21 millions de dollars est relié à l'activité économique au Québec, notamment :

- 11 millions de dollars en impôts sur le revenu des particuliers
- 10 millions de dollars en impôts indirects (c.-à-d., TPS, TVP, TVH, droits à l'importation) (Statistique Canada, 2010)

Les impôts à acquitter varieront selon les conditions économiques du moment, tant locales qu'internationales. En supposant que le taux d'escompte soit de 8 % et que les cadres d'imposition provincial et fédéral demeurent les mêmes durant la durée de vie du projet, on estime que l'activité économique associée au projet générera 150 millions de dollars (valeur actualisée nette) en impôts indirects pour le Québec et le gouvernement fédéral pendant sa durée de vie.

16.5.5.3 Sommaire

Compte tenu des mesures d'atténuation et de gestion, les effets résiduels sur les recettes des gouvernements décrits précédemment ne devraient pas provoquer de changements dans les revenus pouvant compromettre et affecter de manière significative le coût de la vie dans la ZEL. La fiabilité des prévisions est élevée compte tenu de la nature temporaire de la phase de construction du projet, de la taille des effectifs nécessaires à la phase de construction, du plan d'approvisionnement prévu par Énergie Est et de l'existence de services publics financés à même les impôts des divers gouvernements (voir le tableau 16-9).

⁹ Selon les recettes des gouvernements provinciaux et fédéral en 2012.

Tableau 16-11 Effets résiduels sur l'emploi et l'économie – Complexe de terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna

Phase du projet	Mesures d'atténuation	Caractéristiques des effets résiduels							Importances	Fiabilité des prédictions	Probabilité d'occurrence de l'effet	Surveillance et suivi
		Type d'effet	Intensité	Étendue géographique	Durée	Fréquence	Réversibilité	Contexte écologique et socio-économique				
TERMINAL MARITIME ET TERMINAL DE RÉSERVOIRS DE CACOUNA (INSTALLATIONS CÔTIÈRES)												
Changement au niveau de l'emploi												
Construction	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Exploitation	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												
Changement au niveau des revenus												
Construction	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Exploitation	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												
Changement au niveau des recettes publiques												
Construction	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	S.O.
Exploitation	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	S.O.
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												

Tableau 16-11 Effets résiduels sur l'emploi et l'économie – Complexe de terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna

Phase du projet	Mesures d'atténuation	Caractéristiques des effets résiduels							Importances	Fiabilité des prédictions	Probabilité d'occurrence de l'effet	Surveillance et suivi
		Type d'effet	Intensité	Étendue géographique	Durée	Fréquence	Réversibilité	Contexte écologique et socio-économique				
TERMINAL MARITIME DE CACOUNA (INSTALLATIONS MARITIMES)												
Changement au chapitre de l'emploi												
Construction	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Exploitation	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												
Changement au chapitre des revenus												
Construction	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Exploitation	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												
Changement au chapitre des recettes publiques												
Construction	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	S.O.
Exploitation	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	S.O.
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												

Tableau 16-11 Effets résiduels sur l'emploi et l'économie – Complexe de terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna

Phase du projet	Mesures d'atténuation	Caractéristiques des effets résiduels							Importances	Fiabilité des prédictions	Probabilité d'occurrence de l'effet	Surveillance et suivi
		Type d'effet	Intensité	Étendue géographique	Durée	Fréquence	Réversibilité	Contexte écologique et socio-économique				
PIPELINE D'INTERCONNEXION												
Changement au chapitre de l'emploi												
Construction	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Exploitation	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												
Change au chapitre des revenus												
Construction	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Exploitation	Voir la section 16.4	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	Voir la section 16.8
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												
Change au chapitre des recettes gouvernementales												
Construction	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	S.O.
Exploitation	S.O.	P	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	E	S.O.	S.O.
Démantèlement et cessation d'exploitation ¹												
NOTE :												
¹ : Démantèlement et cessation d'exploitation – Voir le Volume 1, Section 8 pour l'évaluation des effets résiduels.												

Tableau 16-11 Effets résiduels sur l'emploi et l'économie – Complexe de terminal maritime d'Énergie Est à Cacouna

LÉGENDE						Contexte écologique et socio-économique :	
Type d'effet		Durée		Importance			
P	Positive	C	Court terme	I	Important	F	Faible
N	Négative	M	Moyen terme	N	Non important	M	Moyen
Nt	Neutre	L	Long terme			E	Élevé
Intensité		Fréquence		Réversibilité		Niveau de confiance	
F	Faible	U	Événement unique	R	Réversible	F	Faible
M	Modérée	MI	Événement multiple irrégulier	I	Irréversible	M	Modérée
E	Élevée	MR	Événement multiple régulier			E	Élevée
						Probabilité d'occurrence de l'effet	
						F	Faible
						M	Moyenne
						E	Élevée
						S.O.	Sans objet

16.6 Effets cumulatifs

Les activités concrètes antérieures et actuelles qui ont été ou qui sont exécutées se reflètent dans les conditions de référence (voir la section 6.2). L'interaction entre ces activités et le projet se reflète dans l'évaluation des effets résiduels du projet (voir la section 6.5). Il peut y avoir un effet cumulatif potentiel si un effet résiduel du projet proposé se combine aux effets d'autres activités concrètes certaines et raisonnablement prévisibles.

Les effets cumulatifs potentiels sur l'emploi et l'économie résultant des activités du projet sont résumés au tableau 16-12. Les projets actuels et prévus à moins de 15 km du projet ont été identifiés et leur potentiel d'interaction évalué.

Veillez vous reporter à la Section 6 du Volume 1 pour connaître les méthodes d'évaluation des effets cumulatifs. Veillez vous reporter au Volume 7 pour la détermination de l'importance des effets cumulatifs.

Tableau 16-12 Effets cumulatifs potentiels sur l'emploi et l'économie

Autres projets et activités pouvant se traduire par des effets cumulatifs	Effets cumulatifs potentiels			Justification
	Changement au niveau de l'emploi	Changement au niveau des revenus	Changement au niveau des recettes publiques	
Activités ou projets antérieurs ou actuels				
Activité économique générale	✓	✓	✓	Les conditions socio-économiques de la ZEL sont largement déterminées par la croissance anticipée du niveau de l'activité économique générale et de la population.
Activités ou projets certains et raisonnablement prévisibles				
Projet minier du Lac Fire Nord	S.O.	S.O.	S.O.	Les effets résiduels du projet sont positifs et contribueraient de manière positive aux effets cumulatifs.
Projet de minerai de fer Kami	S.O.	S.O.	S.O.	
Projet minier Arnaud	S.O.	S.O.	S.O.	
Projet d'aménagement et programme décennal de dragage d'entretien du Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup	S.O.	S.O.	S.O.	
Parc nautique de Saint-Jean-Port-Joli : dragage décennal et approfondissement de la partie est du bassin	S.O.	S.O.	S.O.	
NOTES :				
✓ Indique que les effets résiduels du projet vont vraisemblablement s'ajouter à ceux d'autres projets et activités S.O. indique que les effets du projet ne s'ajoutent pas à ceux d'autres activités ou projets				

Outre les futurs projets certains ou raisonnablement prévisibles indiqués au tableau 16-12, les conditions socio-économiques dans la ZEL sont généralement plus influencées par le niveau général d'activité économique et la croissance de population qu'il génère dans la région et ailleurs. La présente évaluation des effets cumulatifs en tient donc compte.

À la lumière de la liste d'inclusion des projets, un seul autre projet devrait chevaucher le projet dans le temps et l'espace : il s'agit du projet d'aménagement et programme décennal de dragage d'entretien du Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup. Le développement de ce projet, prévu entre 2014 et 2016 au port de Rivière-du-Loup, pourrait chevaucher le projet d'Énergie Est durant la phase de construction de ce dernier.

Les opportunités d'emploi et d'affaires découlant d'activités ou projets certains et raisonnablement prévisibles contribueront à la croissance économique générale dans la région et, par conséquent, auront un effet positif sur l'économie régionale. Le degré auquel les projets futurs feront appel à la main-d'œuvre et aux entreprises de la ZEL dépendra de la disponibilité des travailleurs et des entreprises ayant les compétences et les qualifications requises. L'existence d'un marché de l'emploi restreint peut limiter la capacité de ces projets d'embaucher des travailleurs locaux et de recruter des entreprises locales pour les activités de construction. Les effets économiques du projet s'étendraient alors au-delà de la ZEL.

L'échéancier et la portée des projets, qui sont pris en compte dans l'évaluation des effets cumulatifs, demeurent incertains en raison de l'évolution des conditions économiques et non économiques, notamment :

- la disponibilité et le coût des matériaux, de l'équipement et du personnel
- les échéanciers des processus réglementaires
- les changements possibles des priorités gouvernementales et la disponibilité de financement
- l'état général des économies provinciale et nationale

Les projets de développement futurs devront appliquer des mesures standards d'atténuation et autres mesures de gestion. Il est recommandé qu'Énergie Est communique régulièrement avec les communautés locales et les fournisseurs de services à l'égard de l'échéancier du projet et du chevauchement avec les autres grands projets de la région. Si nécessaire, Énergie Est devrait être prête à travailler en collaboration avec les fournisseurs régionaux et d'autres sociétés proposant d'importants travaux afin d'identifier, d'implanter et d'adapter des mesures appropriées de gestion des effets en temps opportun.

On ne prévoit pas d'effets cumulatifs défavorables sur le coût de la vie si les mesures appropriées de gestion et d'atténuation sont mises en œuvre par les promoteurs du projet et les fournisseurs de la région.

16.7 Documentation additionnelle

Aucune documentation additionnelle n'est requise.

16.8 Surveillance et suivi

Les ministères, les organismes publics et les entreprises du secteur privé qui fournissent des services et mettent en place des infrastructures surveilleront la demande associée à leurs services dans le cadre de leurs pratiques usuelles de planification.

Il est recommandé qu'Énergie Est et ses entrepreneurs effectuent un suivi continu de leurs pratiques d'embauche et d'approvisionnement locaux dans le cadre de leur actuel engagement avec les communautés.

16.9 Références

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). 2013. First Nations Profile: Première Nation Malécite de Viger. <http://pse5-esd5.aincinac.gc.ca/fnp/Main/Search/FNListGrid.aspx?lang=eng>. Consulté en janvier 2014.

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE). 2012.

ONÉ (Office national de l'énergie). 2014. *Guide de dépôt* de l'Office national de l'énergie, 2014-01 (2014). Disponible à l'adresse : <http://www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rpblctn/ctsndrgltn/flngmnl/flngmnl-fra.html>.

Statistique Canada. 2010. Modèle interprovincial des entrées-sorties.

Statistique Canada. 2012a. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Québec (Code 2412045) et Rivière-du-Loup, Québec (Code 2412) (tableau). Profil du Recensement. Recensement de 2011. Produit n° 98-316-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).

Statistique Canada. 2012b. Saint-Modeste, Québec (Code 2412020) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du Recensement. Recensement de 2011. Produit n° 98-316-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).

Statistique Canada. 2012c. Picard, Québec (Code 2414902) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du Recensement. Recensement de 2011. Produit n° 98-316-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 26 février 2014).

Statistique Canada. 2012d. Sainte-Hélène, Québec (Code 2414025) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du Recensement. Recensement de 2011. Produit n° 98-316-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).

Statistique Canada. 2012e. Saint-Germain, Québec (Code 2414045) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du Recensement. Recensement de 2011. Produit n° 98-316-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).

Statistique Canada. 2012f. Saint-Joseph-de-Kamouraska, Québec (Code 2414030) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du Recensement. Recensement de 2011. Produit n° 98-316-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).

Statistique Canada. 2012g. Québec (Code 24) et Canada (Code 01) (tableau). Profil du Recensement. Recensement de 2011. Produit n° 98-316-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 24 mars 2014).

Statistique Canada. 2013a. Cacouna, MÉ, Québec (Code 2412057) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011 (ENM). Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 13 février 2014).

Statistique Canada. 2013b. L'Isle-Verte, MÉ, Québec (Code 2412043) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).

Statistique Canada. 2013c. Notre-Dame-du-Portage, MÉ, Québec (Code 2412080) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).

Statistique Canada. 2013d. Rivière-du-Loup, V, Québec (Code 2412072) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 13 février 2014).

Statistique Canada. 2013e. Saint-Antonin, PE, Québec (Code 2412015) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).

- Statistique Canada. 2013f. Saint-Arsène, PE, Québec (Code 2412065) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).
- Statistique Canada. 2013g. Saint-Épiphanie, MÉ, Québec (Code 2412030) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).
- Statistique Canada. 2013h. Saint-François-Xavier-de-Viger, MÉ, Québec (Code 2412025) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013i. Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, MÉ, Québec (Code 2412010) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013j. Saint-Paul-de-la-Croix, PE, Québec (Code 2412035) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013k. Notre-Dame-des-Neiges, MÉ, Québec (Code 2411045) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).
- Statistique Canada. 2013l. Saint-Clément, PE, Québec (Code 2411005) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013m. Sainte-Françoise, PE, Québec (Code 2411030) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).

- Statistique Canada. 2013n. Saint-Éloi, PE, Québec (Code 2411035) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 septembre 2014).
- Statistique Canada. 2013o. Saint-Jean-de-Dieu, MÉ, Québec (Code 2411010) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013p. Saint-Mathieu-de-Rioux, PE, Québec (Code 2411050) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013q. Saint-Simon, PE, Québec (Code 2411055) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013r. Trois-Pistoles, V, Québec (Code 2411040) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013s. Saint-Pierre-de-Lamy, MÉ, Québec (Code 2413075) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Recensement de 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 26 juin 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 27 février 2014).
- Statistique Canada. 2013t. Saint-Honoré-de-Témiscouata, MÉ, Québec (Code 2413090) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).
- Statistique Canada. 2013u. Kamouraska, MÉ, Québec (Code 2414050) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).

Statistique Canada. 2013v. Saint-Alexandre-de-Kamouraska, MÉ, Québec (Code 2414035) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 20 février 2014).

Statistique Canada. 2013w. Saint-Pascal, V, Québec (Code 2414018) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 21 février 2014).

Statistique Canada. 2013x. Québec, RMR, Québec (Code 421) (tableau). Profil de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM). Enquête nationale sur les ménages 2011. Produit n° 99-004-XWE au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 24 mars 2014).

